



Communiqué de presse



Emetteur : Direction de la Communication et de l'Information

Date : 25 mai 2018

Objet : **Commission permanente décentralisée**

Temps forts de la commission permanente du 25 mai 2018

La commission permanente du Département du Loiret s'est tenue vendredi 25 mai 2018 à 10 h sous la présidence de Marc Gaudet. Cette commission était décentralisée sur le canton de Sully-sur-Loire. Composée de 28 élus loirétains, cette instance a étudié 62 rapports. Mobilisation en faveur des territoires et solidarité étaient au cœur des débats.

Le Département poursuit sa mobilisation en faveur de projets structurants sur le territoire

Dans le cadre du volet 2 (Investissement d'intérêt supra-communal) de la politique de *Mobilisation du Département en faveur des territoires*, le Loiret alloue 2 595 362 € à huit collectivités loirétaines. Par exemple, la Communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouane bénéficie de 656 756 € pour la réhabilitation de la piscine communautaire de Courtenay. 399 879 € sont accordés à la Communauté de communes de la Plaine du Nord Loiret pour l'aménagement des bâtiments de l'ancien collège sur la commune de Bazoches-les-Gallerandes. Dans le cadre du volet 3 (Investissement d'intérêt communal), 7 966 932 € sont attribués afin de soutenir 415 projets. Par exemple, la commune de Fleury-les-Aubrais bénéficie de 65 000 € pour le déplacement et le changement des chaudières de la salle associative Michelet. 80 130 € sont attribués à la commune de Beaune-La-Rolande pour les travaux de dissimulation des réseaux électriques et téléphoniques rue du Général Crouzat.

Plus de 480 000 € pour la citoyenneté et la cohésion sociale dans le Loiret

Le Département accorde une subvention totale de 483 685 € afin de soutenir 19 associations loirétaines ayant pour objectif de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics qu'il accompagne. À titre d'exemple, l'Association *Intermédiaire Domicile Services* (Saint-Jean-de-la-Ruelle) bénéficie d'une aide financière de 69 120 € pour l'accueil et le suivi de 130 personnes bénéficiaires du RSA. 43 169 € sont accordés à l'association *APAGEH* (Amilly) qui assure l'accueil et le suivi de 15 jeunes de 18 à 25 ans issus principalement des quartiers sensibles de l'agglomération montargoise pour la mise en œuvre de chantiers d'insertion.

Plus d'1 M d'€ en faveur des Ehpad de son territoire (plan Loiret Bien Vieillir)

Dans le cadre du plan Loiret Bien Vieillir, le Département accompagne financièrement les Ehpad du Loiret. Ainsi, l'Hôpital *Saint Jean* de Briare bénéficie de 743 000 € pour la restructuration et l'extension de l'établissement. 328 728 € sont alloués à l'Ehpad *Les Pinelles* de Saint-Denis-en-Val pour les travaux de restructuration.

Conférence des financeurs : plus d'1 M d'€ en faveur des seniors loirétains

En 2018, la Conférence des financeurs du Loiret soutient à hauteur de 458 127 €, 67 projets dédiés à la mise en œuvre d'actions de prévention de la perte d'autonomie en faveur des seniors loirétains. Par exemple, 46 791 € sont alloués à CLIC RELAIS ENTOUR'AGE pour le dispositif de plateforme prévention, proximité et vigilance dédié aux seniors.

Le Département partenaire de la Chambre d'agriculture du Loiret

Dans le cadre d'une convention de partenariat annuelle, la collectivité accorde une aide totale de 287 120 € à la Chambre d'agriculture du Loiret. Ainsi, la structure bénéficie de 237 120 € pour son fonctionnement sur l'année 2018. Le Loiret accorde également une aide de 50 000 € à la Chambre d'agriculture du Loiret afin de soutenir le dispositif Loiret Ecoute Active. Cette action est un dispositif d'écoute des agriculteurs afin de les accompagner dans les situations de fragilité du monde agricole.

La prochaine commission permanente se tiendra le vendredi 13 juillet 2018.